
Ambition et attractivité, Économie, emploi et développement

1^{er} décembre 2011



michelplee@sfr.fr

Contribution de Michel PLÉE

Au terme du mois de l'économie sociale et solidaire, et dans un contexte de crise qui frappe un grand nombre de citoyens, Michel Plée, Vice-Président de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, a souhaité lancer un appel à la mobilisation des membres du Conseil de développement pour amplifier une autre forme d'économie : épargne solidaire, engagement associatif, recours aux entreprises de l'ESS..., autant d'actions individuelles qui peuvent concourir à une grande œuvre collective pour une économie au service de l'homme, fondée sur des entreprises citoyennes.

L'économie sociale et solidaire : une réalité vivante à comprendre et à partager

Les marchés financiers font chuter des chefs d'Etat ou de Gouvernement, remettent en cause la souveraineté de pays, font souffrir les peuples en accroissant les inégalités entre les hommes, en transformant progressivement le salariat en précarité... Pour autant les médias ne font pas de la question du partage des richesses une priorité à expliciter et à débattre.

INEGALITES ET INJUSTICES

Il est urgent d'apprécier les écarts entre « La France d'en haut » et « la France d'en bas » et de mesurer à quel point les dirigeants, les institutions publiques et même des organisations sociales sont éloignées, voire déconnectées du vécu des citoyens si l'on veut enrayer le désespoir, prévenir la violence et proposer des solutions réalistes.

Au moment où les prévisions de croissance établies par l'OCDE pour l'économie française en 2012 préfigurent l'annonce d'un 3^{ème} plan de rigueur, citons 2 faits à titre d'illustration de ces écarts :

Le premier concerne les dépenses des Chefs d'Etat ou de Gouvernement lors du récent G 20 à Cannes (informations publiées par La Dépêche du Midi et le Corriere della Serra) : pour une nuit au Marriott, David Cameron a dépensé 1950 euros ; le Président chinois Hu Jintao a déboursé 11600 euros au Gray d'Albion ; à l'hôtel Carlton la nuitée de messieurs Berlusconi et Obama s'est élevée respectivement à 29000 et 35000 euros ; celle du Président de la République Française pour une suite à l'hôtel Majestic est revenue à plus de 37000 euros, soit plus de 3 années de salaires nets d'un smicard ! (1)

Le deuxième concerne le SAMU Social dont le Président Fondateur Xavier Emmanuelli a démissionné pour protester contre la diminution de la contribution très (trop) importante de l'Etat. Or chacun sait combien ce SAMU est d'utilité sociale. Et actuellement, de nombreuses associations qui s'étaient engagées à assurer leurs services, souvent urgents, auprès de publics en grandes difficultés parce qu'elles savaient pouvoir compter sur l'aide annoncée de l'Etat doivent, au moins partiellement, y renoncer : parce que l'Etat ne respecte pas sa parole.

Avec la crise et ses effets sur le pouvoir d'achat de tels écarts sont vécus comme insupportables et les inégalités trop criantes comme injustes.

LA DICTATURE DE LA VALEUR ARGENT

La notion même de marché a perdu son sens économique originel. Les marchés sont devenus financiers et se sont éloignés des rouages économiques. L'argent marchandise tout. Même la pauvreté ! Nous voyons apparaître de nouveaux entrepreneurs qui n'hésitent pas à se dire « sociaux » pour conduire leur socialbusiness et faire du profit auprès de publics pauvres. Grameen Danone illustre ce nouvel entreprenariat. Son PdG déclarait en 2007 que « son principal objectif pour les dix prochaines années consistait à aider 500 millions de personnes à travers le monde à échapper à la pauvreté grâce au microcrédit. »(2). En d'autres termes puisque les pauvres sont une clientèle homogène dans le monde, nous pouvons établir des contrats d'objectifs et de gestion comme dans n'importe quelle firme transnationale. Faire le bien en se faisant du bien ! Devenue valeur de toutes les valeurs, l'argent fonde une logique de profit sans limites, marchandise les hommes et les détourne du souci de leur humanité.

Dans ce contexte des individus s'indignent, descendent dans la rue pour manifester contre les inégalités et les injustices. Mais un rassemblement d'individus n'est pas un collectif organisé avec un projet et des objectifs. Aux sursauts d'indignation succèdent lassitude et souvent résignation. Et l'idée d'une autre voie que celle de l'économie de marché dont les transformations du capitalisme (financiarisation et transnationalisations) ont montré les limites et les effets dévastateurs apparaît tout à fait saugrenue. C'est ainsi, comme une fatalité. « There is no alternative » comme le disait Margaret Thatcher.

L'idée même d'autres possibilités relèverait de l'utopie et ne mériterait pas un examen sérieux. Entreprendre autrement, concevoir le marché et l'économie autrement sont présentés soit comme des initiatives marginales, des expérimentations de laboratoires ou une micro-économie très locale, trop limitée, en rupture avec le système économique dont elle dépend et qu'elle ne peut transformer ; soit comme des projections, des visions futuristes ou des rêves d'un nouveau communisme réconciliant l'homme avec lui-même, avec les autres et son environnement. L'idée même n'est pas prise au sérieux par les politiques et les médias qui formatent l'opinion publique. A décourager même ceux des indignés qui, au-delà de la résistance passive, cherchent comment construire un autre monde, un autre mode de vie.

L'ALTERITE EST DEJA UNE REALITE QUOTIDIENNE

Et pourtant...si l'altérité était déjà une réalité ! Si elle coexistait déjà avec cette économie de marché soumise aux contraintes du capitalisme financier ?

Il suffit de sortir du champ médiatico-politique dans lequel nous nous enfermons parfois trop, d'ouvrir les yeux pour voir des réalités vivantes, porteuses de sens, génératrices de valeurs et de lien social, des entreprises dont nous sommes peut-être les usagers ou les clients sans savoir qu'elles sont « autres ». Citons quelques exemples :

Cette entreprise qui construit votre maison est une coopérative, une SCOP. Composée de coopérateurs qui en sont les propriétaires elle est gérée par l'un d'entre eux qui est élu. Ses bénéfices, une fois constituées les réserves impartageables et les provisions pour investissements, sont répartis équitablement. Pas d'actionnaires à « rétribuer » ! (expression utilisée par une Banque dans une page du « Monde ») Seulement des salariés-coopérateurs qui disent : « Cette SCOP est notre entreprise » !

Et cette mutuelle qui vous permet de faire face en cas d'accident ou de problèmes de santé, ou vous héberge en maison de retraite c'est aussi une structure d'économie sociale gérée par les usagers, sans actionnaires, et dont la gouvernance se fonde sur le principe d'un homme = une voix.

Et toutes ces associations qui font partie de votre tissu social quotidien : celle qui assure votre formation, celle qui vous aide à domicile, cette crèche qui accueille vos enfants, cette Amap qui vous livre des paniers de légumes, cette association qui organise des activités sportives ou culturelles dans votre quartier ou votre commune etc... Ce sont des entreprises, marchandes ou non, qui mobilisent des bénévoles, des adhérents, des salariés pour satisfaire vos besoins sans sacrifier à la logique du profit.

Toutes ces entreprises (coopératives, mutuelles, associations) font partie de votre réalité économique quotidienne. Sans le savoir peut-être, en utilisant leurs productions ou leurs services, vous témoignez d'une autre économie que celle qui s'impose et prétend constituer toute la réalité économique.

Loin d'être en marge du marché, les structures de l'ESS illustrent ce qu'est véritablement le marché en termes économiques : un marché d'échanges de biens et de liens, en réponse à de réels besoins et dont la vocation est d'améliorer la condition de ceux qui produisent et de ceux qui reçoivent.

UNE REALITE QUI A UN POIDS ECONOMIQUE

En Région Pays de la Loire, l'ESS représente 13600 Etablissements employeurs, plus de 150000 salariés pour une masse salariale de 3 milliards d'euros. Elle atteint en 2010, 14,1 % de l'emploi salarié privé. A titre comparatif l'Artisanat emploie 145000 salariés (dont 16000 apprentis) et représente 13% de l'emploi salarié privé. De 2000 à 2010 l'ESS a créé 28400 emplois, dont 23000 dans le secteur associatif, soit une augmentation de 14 %. Durant la même décennie, la part des salariés dans le secteur concurrentiel a augmenté de 1,5 %.

D'aucuns soutiennent que cette forme d'économie bénéficie de subventions et qu'il faut en tenir compte pour apprécier ses résultats. Sans préciser que les associations qui reçoivent ces subventions doivent réaliser des actions d'utilité sociale, souvent auprès de publics non solvables, en vertu d'une mission de service public qui leur est déléguée. Ces subventions de doivent pas être confondues, par amalgame, avec les prestations qui sont effectuées à la demande des collectivités publiques (accompagnement, santé ,éducation etc...), et qui correspondent à des cahiers des charges précis et dont le paiement intervient quand toutes les modalités ont été satisfaites.

Plus globalement, il convient d'affirmer que l'ensemble des aides accordées par les collectivités territoriales aux structures d'ESS est sans commune mesure avec celles dont bénéficient les entreprises hors ESS. Ainsi toutes les aides accordées aux entreprises par la Région Pays de la Loire se répartissent ainsi : environ 4 à 5% pour celles qui relèvent de l'ESS et 95 à 96 % aux entreprises qui n'en relèvent pas. L'ESS représentant 14,1 % de l'emploi salarié privé on ne peut pas déclarer qu'elles bénéficient d'un traitement de faveur ! Un rééquilibrage est plutôt à l'ordre du jour. En cette période de chômage accru il serait opportun d'aider l'ESS à la hauteur des emplois qu'elle représente et qu'elle continue à créer, malgré la crise.

UNE REALITE FRAGILE... A CONSOLIDER

De même que les autres composantes de l'Economie, l'ESS doit résister aux logiques financières du « moins-disant » obtenu trop souvent en sacrifiant la qualité des productions ou prestations et la rémunération des salariés et cependant rester compétitive et attractive. Elle est, elle aussi, confrontée aux contraintes et règles édictées par les marchés financiers et qui relèvent de la seule logique du profit. Il en résulte que parfois des entreprises de l'ESS s'éloignent de leurs principes fondateurs, de leurs statuts. Et l'on pourrait désigner telle banque ou telle coopérative qui pour faire du profit externe crée une filiale échappant à sa gouvernance démocratique. Il n'est pas toujours facile de rester fidèle à ses valeurs dans un monde où l'argent tient lieu de valeur de référence !

C'est pourquoi nous pouvons dire de l'ESS qu'elle est une réalité vivante et, parce qu'elle est fragile, encore à consolider. Telle qu'elle est, avec ses limites et ses possibles dérives, elle constitue une altérité

économique crédible. Avant de songer à l'universaliser, à en faire une alternative, il convient d'abord de la cultiver, en relation avec les autres acteurs économiques pour vivifier les territoires, en authenticité pour la rendre plus visible et plus amplement partagée. Il s'agit pour l'ESS d'amplifier son implantation dans la micro-économie, notamment dans les services de proximité puis d'investir des secteurs économiques plus larges qui impliquent des investissements lourds en mobilisant les ressources du grand courant de finances solidaires qui se développe actuellement (L'épargne solidaire représente déjà 3,5 milliards d'euros). Et par un effet de levier et de sensibilisation

Proximale, faire en sorte que les populations puissent choisir et s'approprier ces nouvelles formes d'économie.

Nous voyons déjà apparaître des signes de ce développement de l'ESS au-delà du champ de la micro-économie. L'exemple de SEA France (880 salariés), filiale de la SNCF qui gérait 4 Ferries à Calais et a été mise en liquidation judiciaire le 16 novembre 2011 en est l'illustration : un accord de médiation est actuellement négocié par un syndicat pour la reprise de la société sous forme d'une coopérative ouvrière des salariés (SCOP). Le Conseil Régional Nord-Pas de Calais est prêt à soutenir cette SCOP en achetant 1 des 4 navires et en le lui louant. La SNCF se dit favorable à un appui technique au projet. Les salariés auraient trouvé un dirigeant : un grand professionnel qui aurait donné son accord. Ce sauvetage à caractère coopératif n'est pas sans rappeler le cas de la Tower Colliery, cette mine de charbon du Pays de Galles fermée par Margaret Thatcher en avril 1994, rachetée la même année par les mineurs avec leurs indemnités de licenciement et gérée de façon coopérative. Cette entreprise a non seulement dégagé des bénéfices mais a participé activement au développement local par la création de commerces, de crèches, d'activités culturelles (cf. . 3)

UNE REALITE VIVANTE... A PARTAGER

Ce développement de l'ESS n'a rien d'utopique ou de magique : il ne peut résulter que d'une mobilisation citoyenne à travers tout le Pays. L'ESS est déjà une réalité vivante pour tous ces producteurs (bénévoles et salariés) et ces usagers qui la pratiquent, de manière interactive, et qui ont le sentiment de participer à des collectifs de production et de partage qui donnent un sens à leur vie. Tous les jours des initiatives d'utilité sociale surgissent, souvent dans l'enthousiasme, et prennent des formes coopératives ou associatives. Par milliers, des personnes de tous âges s'investissent dans des projets sociaux et/ou économiques.

Il n'est plus temps de s'indigner, de résister, voire de désespérer mais de s'accrocher à cette autre forme d'économie qui irrigue déjà notre quotidien. Fort heureusement elle est imparfaite, modeste, en développement ! Tout citoyen, riche ou pauvre, peut lui apporter sa contribution. Non par philanthropie, générosité ou compassion de solidarité mais parce que l'enjeu est bien que chaque citoyen participe à la création d'une autre valeur que l'argent : celle de son existence qui vaut d'être vécue parce qu'il en (re)construit l'humanité.

Michel Plée
Vice-Président de la CRESS et
du CESER des Pays de la Loire

(1) *La Sous-Préfecture de Grasse située à 17 Km de Cannes dispose -comme toutes les Sous-Préfectures- d'une chambre d'Hôte entretenue toute l'année, avec les deniers publics, pour accueillir les Représentants du Gouvernement. En son temps le Général De Gaulle utilisait ce type d'hébergement lors de ses déplacements en France d'outre-mer.*

(2) *Antoine Riboud, dans l'ouvrage de M. YUNUS « Vers un nouveau capitalisme ». Paris. Le Livre de poche (2007) pages 15 et 19*

(3) *Jean-Michel Carré « Charbons ardents ou la construction d'une utopie » Arte Edition-Paris-1999*